

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire sur convocation du 03/07/2020
-- VENDREDI 10 JUILLET – 19h HEURES --

Présents : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes ALBELDA-VIALLES Sabine, DA COSTA Evelyne, ESPADA Isabelle, JACQUET-RICARD Caroline, LACOTTE Sylvie, VIALA Camille et MM., DALMAS Jérémie, ELIEZ Jacques, JOLIDON Jean-Pierre MEUNIER Mickaël et ROUSSEL Emmanuel.

Absents excusés : MM. BOSC Alain (procuration à M. MARCHI), DUHAN Fabien (procuration à M. ELIEZ) et Mme MONCHAUX-FOUHETY Caroline (procuration à Mme JACQUET-RICARD)

Secrétaire de séance : M. JOLIDON Jean-Pierre

Approbation du PV du 30/06/2020 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30/06/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Objet : Elections sénatoriales : élection des grands électeurs

Suite aux opérations de vote pour la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires : MM. MARCHI Jean-Claude, ELIEZ Jacques et BOSC Alain

Délégués suppléants : Mme LACOTTE Sylvie, M. JOLIDON Jean-Pierre et Mme VIALA Camille

Objet : Renouvellement contrat entretien éclairage public

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat d'entretien de l'éclairage public avec l'entreprise SOGETRALEC est arrivé à terme. Il convient de le renouveler à compter du 1^{er} mai 2020 pour une période de 1 an reconductible 4 fois, soit une durée maximale de 5 ans. Le coût annuel est évalué à 16 497.60 € TTC.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Objet : Panneaux lumineux d'informations

M. le Maire rappelle l'achat des 2 panneaux lumineux d'informations installées sur la Place du 14 juillet et la Place Jules Ferry. Ce matériel nécessite un contrat d'entretien annuel selon les modalités suivantes :

- Panneau lumineux de la Mairie sur la Place du 14 Juillet : 329.00 € HT/an,
- Panneau lumineux sur la Place Jules Ferry : 479.00 € HT/an (en raison de la liaison GPRS).

La Société ElanCité propose également une application mobile au tarif de 99.00 € HT (1^{ère} année). M. le Maire propose de prendre cette option pendant un an pour la tester auprès des administrés.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Com. Com les Avant Monts** : Le conseil communautaire a été installé et dorénavant les conseillers municipaux seront directement destinataires des PV et comptes rendus des commissions.

La séance est levée à 20h.

Fait à Autignac, le 15 juillet 2020
Le Maire
Jean-Claude MARCHI